

Bienvenue à la crèche « Les Marmots »

Pourquoi un projet pédagogique ?

En Communauté française, un accent tout particulier est mis sur la dimension psychopédagogique de l'accueil des enfants.

C'est dans ce contexte que l'ONE préconise l'élaboration d'un document, appelé projet pédagogique, permettant aux professionnels des milieux d'accueil de décrire les choix méthodologiques et les actions concrètes qu'ils veulent mettre en œuvre au sein de leur structure.

Autrement dit, le « projet pédagogique » permet de préciser les principes éducatifs organisant les activités quotidiennes des professionnels et d'expliquer comment notre milieu d'accueil satisfait au jour le jour, dans son fonctionnement, aux besoins du bien être et du développement physique, psychologique et social des enfants que nous accueillons.

D'une structure à l'autre, le projet est différent puisqu'il est fonction des attentes de l'équipe, de la disposition des locaux, ...

Cependant, afin d'assurer une cohérence et une continuité entre milieux d'accueil, l'ONE demande que le projet soit travaillé au regard du « Code de qualité »¹, lequel définit des objectifs généraux en se basant sur :

- La Recommandation européenne sur la garde des enfants,
- La Convention internationale des droits de l'enfant,
- Le Décret ONE,
- Les Connaissances actuelles sur le bien-être et le développement des enfants dans les milieux d'accueil.

Ce code permet donc aux agents de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et aux professionnels des milieux d'accueil de disposer de **repères communs** dans l'identification des pratiques de **qualité** de l'accueil des enfants.

¹ A.G.C.F. du 17/12/2003 fixant le code de qualité de l'accueil

Introduction

Notre projet vise :

- d'une part, à dispenser à l'enfant les soins nécessaires (repas, change, et sommeil) et lui assurer une surveillance médicale préventive ;
- d'autre part, à contribuer à son éveil, l'aider dans l'acquisition de son autonomie et favoriser sa socialisation.

Il se divise en trois parties :

1. Dans un premier temps, nous définissons ce que nous entendons par « *relation de confiance* » avec les parents ;
2. Ensuite, nous précisons le déroulement d'une journée de votre enfant dans sa section et l'organisation des moments qui la composent ;
3. Pour terminer, nous développons des points particuliers tels que le *Plan Qualité, les formations continues du personnel, l'accueil des stagiaires,*

Pour le réaliser, nous avons tenu compte de nos besoins et nos attentes, mais aussi celles du public à qui s'adresse ce projet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

1. La relation de confiance et la collaboration avec les familles

Pour que l'accueil se passe le mieux possible pour vous et votre enfant, il est nécessaire qu'une relation de confiance et une véritable collaboration soient établies entre la famille et le milieu d'accueil.

Celles-ci se préparent et se construisent au travers :

I. De l'entretien individuel avec l'assistante sociale

- Présentation du milieu d'accueil et de son fonctionnement (règlement d'ordre intérieur et projet pédagogique),
- Présentation de l'équipe qui accompagnera votre enfant

II. De la présentation de la puéricultrice de référence

Nos différentes lectures² insistent sur le fait que des relations affectives stables encouragent l'enfant à construire sa confiance en lui et au monde, et l'aident à traverser les périodes difficiles.

² - « Prévention de la mort subite du nourrisson » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « Un logement sûr pour nos enfants » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « Jouer c'est grandir... » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « 5 sens pour croquer la vie » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « L'enfant et la télévision » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « Quand je serai propre... » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « La familiarisation » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « Grandir avec des limites et des repères » ; Office de la naissance et de l'enfance

- « L'accueil des enfants durant leur temps libre – quelles activités pour votre enfant ? » ; Office de la naissance et de l'enfance

Assurer au bébé des relations affectives stables, implique l'intervention d'un minimum d'adultes qui travaillent auprès de lui. C'est pourquoi, nous pensons que le lien d'attachement qui unit le bébé à sa mère, trouverait un relais au sein du milieu d'accueil, en la personne d'une puéricultrice de référence.

C'est-à-dire ?

La puéricultrice de référence accompagne votre enfant lors de son adaptation à la crèche et par la suite, passe la plupart des moments de vie avec lui. L'objectif est qu'il la reconnaisse comme un repère stable dans le milieu d'accueil.

Elle est également une interlocutrice privilégiée auprès des parents et complète la farde de vie (explication ci-après).

Cependant, toutes les puéricultrices sont susceptibles de s'occuper de chaque enfant, ainsi, en l'absence de sa référente, l'enfant n'est pas perdu quand une puéricultrice qu'il connaît déjà bien s'occupe également de lui.

Dans la majorité des cas, l'enfant a 3 référentes durant sa vie à la crèche puisque notre crèche est divisée en trois sections.

Pour que votre bébé soit familiarisé avec sa nouvelle référente, lors de son passage dans la section suivante, des moments de transition sont organisés, en présence des deux référentes. Leur fréquence varie selon les besoins de l'enfant. Il est important de préciser que le passage de section, se fait toujours en fonction de son développement personnel, et non en fonction de son âge.

- Référentes chez Les P'tits Loulous (« Bébé »): Isabelle, Meggy, Ophélie, Laura
- Référentes chez Les Moussaillons (les « Moyens »): Carine, Martine, Najate, Yota
- Référentes chez Les Lutins (les « Grands »): Annabel, Gaëlle, Nancy, Nathalie

III Des périodes de familiarisation (= périodes de transition précédant l'entrée de l'enfant en milieu d'accueil)

L'entrée d'un nouvel enfant en milieu d'accueil représente une étape importante tant pour les parents et l'enfant que pour les puéricultrices elles-mêmes.

Cette entrée doit donc être préparée.

Aussi, nous conseillons vivement un minimum de trois périodes de familiarisation (d'une heure), avant l'entrée définitive de votre enfant en crèche.

Nous demandons qu'au moins un des parents soit présent (ou un autre membre de la famille exemple : grands-parents), lors des deux premières périodes. L'idéal étant, que les deux parents y participent.

Des périodes de familiarisation supplémentaires peuvent être organisées, si nécessaire en fonction du besoin de l'enfant et/ou des parents.

-
- « Quand je suis en colère » ; Office de la naissance et de l'enfance
 - « Quand je serai propre » ; Office de la naissance et de l'enfance
 - « Même pas faim ! » ; Office de la naissance et de l'enfance
 - « Grandir en sécurité de 0 à 9 mois » ; Office de la naissance et de l'enfance
 - « Grandir en sécurité de 9 mois à 18 mois » ; Office de la naissance et de l'enfance
 - « Grandir en sécurité de 18 mois à 3 ans » ; Office de la naissance et de l'enfance

Le processus de familiarisation peut être répété également, après une longue absence de l'enfant (exemple : pour maladie ou pour des vacances).

Lors des différentes périodes, ce sera toujours la puéricultrice de référence qui vous accueillera. Elle transmettra, via le portrait de l'enfant, les informations reçues au reste de l'équipe.

Ces périodes vous permettent :

- de connaître le milieu d'accueil ;
- d'établir une relation de confiance avec la puéricultrice de référence et les autres membres de l'équipe ;
- de présenter le portrait de l'enfant à la puéricultrice de référence. Celui-ci est remis lors de la première période de familiarisation. Vous pouvez le compléter à la maison ou avec la référente lors de la deuxième période d'adaptation. Les sujets abordés permettent de mieux connaître les habitudes de l'enfant. Même s'il est réalisé à l'entrée en milieu d'accueil, il est régulièrement mis à jour grâce aux observations et au dialogue que nous entretenons avec les parents (changement de rythme, introduction des légumes, ...) ;
- de désamorcer les angoisses liées à la séparation ;
- de poser des questions au sujet de la vie en milieu d'accueil ;
- lors de la deuxième période de familiarisation, un repas sera pris à la crèche et un change sera effectué, pour poursuivre la relation de confiance et de collaboration entre les parents, l'enfant et les membres du personnel.



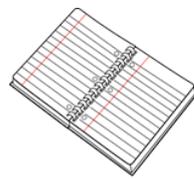
Ces périodes permettent à l'enfant :

- D'être présenté à l'équipe, et surtout de faire connaissance avec sa puéricultrice de référence ;
- de découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement (tout en se sentant en sécurité)

Ces périodes permettent à la puéricultrice de référence :

- De parcourir et compléter le portrait de l'enfant avec vous afin de connaître le rythme personnel et les habitudes de l'enfant ;
- De faire connaissance avec l'enfant ;
- D'établir une relation de confiance avec vous ;
- De vous expliquer concrètement le quotidien (matériel nécessaire, ...).

Pour que votre enfant puisse acquérir un certain nombre de repères dans son nouvel environnement et pour que nous puissions cerner le plus justement possible son rythme et ses habitudes, nous vous conseillons de lui faire fréquenter la crèche au moins deux demi-jours par semaine.



III. Le cahier de communication

Il reprend :

- Les infos que vous nous donnerez le matin (si votre enfant a passé une bonne/mauvaise nuit, s'il a reçu un médicament, ...) ;
- les moments de sommeil ;
- ce qu'il a mangé ;
- s'il a été à selles ;
- l'activité proposée du jour (également indiquée sur le tableau d'activité dans la section des moyens et des grands) ;
- Ce que nous appelons « L'étoile du jour », qui est le moment « unique » et personnel de l'enfant ;
- tout élément significatif survenu au cours de la journée.

Il est tenu quotidiennement pour chaque enfant. Les informations sont signalées aux parents oralement lors du retour.

Cette démarche permet d'approfondir la relation de confiance et le dialogue avec les parents et à long terme, de mieux connaître le rythme personnel de chaque enfant.

IV. La farde de vie (= elle accompagne l'enfant à la maison et à la crèche)

Elle contient ses moments à la crèche concernant :

- Le développement psychomoteur ;
- Les activités ;
- Le développement sensoriel ;
- Le langage ;
- Le développement affectif et social ;
- Les soins (le change, l'alimentation et le sommeil) ;
- Des photos (voir le document « droits à l'image ») ;
- Un chansonnier.

Cette farde, alimentée de photos, est aussi l'occasion pour vous et la référente de noter certaines interventions significatives, elles permettent de mieux comprendre ce que votre enfant vit à la crèche et ce qu'il vit à la maison.

En bref, cet outil permet de retracer l'évolution de l'enfant et d'optimiser la relation privilégiée que les parents et la référente ont avec lui.

2. Les différents moments de vie

Au sein de la crèche « Les Marmots », les enfants sont accueillis de 6h à 18h30 (7h à 18h en juillet-août).

Les trois sections fonctionnent au maximum simultanément, les regroupements sont limités en tout début et fin de journée.

Les enfants sont répartis par section selon leur évolution et leur propre rythme mais aussi selon le nombre d'enfants présents. Il est donc difficile de délimiter une section selon un âge repère.

Cependant, on peut distinguer les trois sections :

- Les « P'tits Loulous », la section des bébés de 0 à 10-14mois.
- Les « Moussaillons », la section des moyens de 10-14mois à 18-20mois. Les P'tits Loulous qui passent dans cette section ne doivent pas savoir marcher mais savent se tenir assis et commencer à se mouvoir, en rampant ou même à 4 pattes.
- Les « Lutins », la section des grands de 18-20 mois à l'entrée à l'école. Pour passer dans cette section les Moussaillons doivent savoir marcher et s'asseoir sur une petite chaise pour manger à table avec les autres copains.

Le passage d'une section à l'autre s'opère progressivement, vous êtes informés du passage qui est envisagé. Des périodes d'adaptations sont organisées avec les puéricultrices de références, et un nouveau portrait vous sera remis.

I. Déroulement d'une journée dans les sections :

Comme dit précédemment, notre projet vise à respecter le rythme de l'enfant, les heures sont données à titre indicatif mais sont adaptées quotidiennement, selon le nombre d'enfants présents et le rythme de chacun (sieste, premier biberon, ...).

- Dès 6h00 : accueil dans la section des bébés et des moyens, jeux libres et éventuellement déjeuner, la sécurité des petits est bien entendu assurée.
- 7h00 : ouverture de la section des grands selon le nombre d'enfants

a) Section des « P'tits Loulous »

La journée est organisée selon le rythme personnel de chaque bébé.

- ~ Le premier biberon et petit déjeuner jusque 8h30.
- ~ Jeux libres ;
- ~ activité accompagnée (animation musicale, psychomotricité,...) ;
- ~ découverte des livres et histoires avec Amélie (animatrice de la Médiathèque de Péruwelz) 1x/15jours ;
- ~ soins (change, repas,...) ;
- ~ sieste ;
- ~ Activités et/ou jeux libres :
 - psychomotricité ;
 - musiques douces ;
 - histoires ;
 - découverte de textures ;
 - ...

b) Section des « Moussaillons »

- ~ Accueil et petit déjeuner (jusque 8h30)
- ~ Rituel du « Bonjour » - ma photo de « Moussaillon » l'enfant participe s'il le souhaite.
- ~ Chansons et histoires
- ~ Invitation à rejoindre l'activité proposée et/ou jeux libres :
 - danse ;
 - psychomotricité ;
 - motricité fine ;



- activité manuelle (initiation) ;
 - bac à riz ;
 - ...
- ~ découverte des livres et histoires avec Amélie (animatrice de la Médiathèque de Péruwelz) 1x/15jours ;
 - ~ jeux libres à l'extérieur (selon la météo) ou à l'intérieur de la section ;
 - ~ changes et sieste. Les enfants qui n'ont pas besoin de dormir le matin, peuvent jouer librement dans leur section. Il y a des jeux accessibles en permanence et des jeux avec lesquels on organise une tournante, afin de susciter l'intérêt de l'enfant. Nous laissons la liberté à l'enfant de se réveiller seul ;
 - ~ lavage des mains avant de passer à table ;
 - ~ repas (commencent vers 11h15 mais sont donnés selon le rythme des enfants) ;
 - ~ jeux libres, changes, sieste (parfois accompagnée d'une histoire). Les enfants qui ne ressentent pas le besoin de dormir à ce moment-là, peuvent jouer librement dans la section ;
 - ~ lavage des mains après être passé à table ;
 - ~ goûter (vers 15h mais sont donnés selon le rythme des enfants) ;
 - ~ changes, jeux libres dans la section ou à l'extérieur (terrasse ou jardin (en fonction de la météo) ;
 - ~ A la fin de la journée (+/- 17h30), la section des « Moussaillons » et celle des « Lutins » se réunissent suivant le nombre d'enfants encore présents.

c) Section des « Lutins »

Plus l'enfant grandit, plus son rythme se stabilise. Nous proposons donc, certaines activités au cours de la journée, tout en continuant de respecter le rythme personnel de l'enfant et son libre choix (détail voir ci-après) :

- ~ jeux libres ou petit déjeuner jusque 8h30 ;
- ~ rituel de l'accueil avec le jeu des présences (lutins et lutines), les petites chansons, la mascotte des grands (la semaine du loup), la météo ;
- ~ division en sous-groupe ;
- ~ activité proposée et non forcée, c'est-à-dire que l'enfant n'est pas obligé d'y participer s'il n'en a pas l'envie ;
- ~ découverte des livres et histoires avec Amélie (animatrice de la Médiathèque de Péruwelz) 1x/15jours ;
- ~ jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur (si la météo le permet dans le jardin ou la terrasse), suivis du lavage des mains ;
- ~ jeu des aliments ;
- ~ lavage des mains avant de passer à table ;
- ~ repas (vers 11h-11h45) ;
- ~ lavage des mains après être passé à table ;
- ~ jeux libres, change, histoire et sieste, les enfants qui n'ont pas besoin de dormir à ce moment là peuvent jouer librement dans leur section ;
- ~ goûter (vers 15h15) Le goûter est préparé avec les enfants qui peuvent profiter de ce moment pour découvrir les aliments ;
- ~ jeux libres et retour en section ou en commun selon le nombre d'enfants présents.

I. L'alimentation

Les moments des repas ont un rôle nutritionnel mais ils sont également l'occasion :

- d'apprentissage et de découvertes: odeurs, saveurs, textures ;
- de découvrir le plaisir de manger et de boire ;
- de passer un moment agréable, de détente.

Pour qu'ils soient des moments de réussite, nous avons envisagé certains facteurs tels que :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- une bonne organisation ;
- du matériel adéquat.

L'adaptation de l'alimentation ne sera autorisée que sous avis médical.

Voici comment nous les appréhendons :

a) Les boissons

Le lait :

La crèche des Marmots, utilise un lait pour nourrisson adapté à l'âge de l'enfant.

Grâce au portrait de l'enfant, nous connaissons la composition des biberons ainsi que le rythme et la façon dont l'enfant aime le boire.

Etant donné que les quantités de lait nécessaires pour assouvir la faim, varient beaucoup d'un enfant à l'autre, nous insistons sur l'importance du dialogue avec les parents lors de la présentation du portrait de l'enfant et de sa mise à jour. Dans le cas où le lait ne convient pas, les parents prennent la responsabilité de fournir le lait adapté ainsi qu'un certificat médical.

Le lait sera dans des dosettes adaptées, le prénom de l'enfant, le nombre de dosette et la date seront inscrites sur celles-ci.

Le fait que l'enfant rentre à la crèche, ne doit pas être un frein à l'allaitement maternel. Nous proposons aux parents de nous confier des récipients de petites quantités, qui peuvent être gardé au frigo, pour une durée de 48h maximum, ou moins de 6 mois au congélateur.

Quand une puéricultrice donne à manger à un enfant :

- elle est en face de lui ou il est dans ses bras ;
- elle le regarde dans les yeux ;
- elle suit son rythme ;
- elle veille à ne pas interrompre le repas ;
- dès qu'il se montre intéressé de tenir son biberon seul, elle respecte cette initiative d'autonomie ;
- elle agit en synchronisation avec lui, le prévient de ce qu'elle entreprend et sollicite sa collaboration.

Si l'enfant boit son premier biberon à la crèche, nous demandons aux parents de ne pas le préparer à l'avance afin d'éviter la prolifération des bactéries dans le lait (recommandation O.N.E.).

Compte tenu de la capacité et du fonctionnement de la structure, nous connaissons bien les enfants, savons quel enfant mange en premier, quel enfant mange plus lentement...

Si un enfant n'a pas très faim, nous lui proposons à nouveau son biberon un peu plus tard.

Après leur utilisation, les biberons sont lavés et soit remis dans le sac, soit stérilisés sur place et gardés à la crèche.

L'eau :

Pour les différentes sections, trois différentes marques d'eaux sont utilisées, afin d'équilibrer les apports en minéraux.

Chez les petits

Les puéricultrices proposent aux enfants de boire de l'eau dans la journée.

L'eau est donnée au verre ou à la cuillère. Les verres sont à la vue des enfants, afin qu'ils puissent manifester leur soif.

Pour les moyens et les plus grands

Les gobelets sont rangés visiblement dans la section de sorte qu'il puisse réclamer spontanément à boire. On lui propose ensuite de redéposer le gobelet à sa place.

b) Les repas :

Le menu pour la semaine est affiché dans le sas d'entrée avec l'aide du code couleur, vous retrouverez les adaptations en fonction de l'âge des enfants, et les alternatives proposées pour les régimes alimentaires différents. Si les menus sont affichés par semaine, les commandes sont réalisées au mois, afin de garder un équilibre alimentaire.

Chez les « bébés »

Petit à petit, le lait n'apporte plus tous les éléments nutritifs suffisants à l'enfant. La diversification alimentaire commencera certainement vers 5 - 6 mois.

A cette étape du développement de l'enfant, la communication avec les parents est essentielle, puisque nous agissons en collaboration avec vous. Nous suivons les recommandations des diététiciennes de L'O.N.E. Lors de la consultation O.N.E., ou d'une rencontre, si vous le souhaitez, des conseils et une brochure vous seront remis.

L'heure du repas est normalement déterminée sur base du portrait de l'enfant et de la feuille de communication. Néanmoins, nous veillons à respecter le rythme personnel de chaque enfant. Nous pouvons donc donner à manger à un enfant plus tôt que d'habitude, s'il le réclame, ou, au contraire, lui proposer son assiette un peu plus tard s'il n'a pas faim. Nous ne le forçons jamais à manger.

Comment se déroule le repas ?

De même que lorsqu'il boit, quand une puéricultrice donne à manger à un enfant :

- elle lave les mains de l'enfant avant et après le repas;
- elle est en face de lui ;
- elle le regarde dans les yeux ;
- elle propose une cuillère qui vient du haut et de face ;

- elle attend que l'enfant ouvre la bouche avant de lui donner la cuillère (l'enfant ne peut le faire que s'il sait que la cuillère va lui être proposée, il faut donc clairement le lui montrer) ;
- elle veille à ne pas interrompre le repas ;
- elle suit le rythme de l'enfant ;
- elle veille à ce que l'eau soit à proximité pour que l'enfant puisse boire quand il le souhaite ;
- elle agit en synchronisation avec l'enfant, le prévient de ce qu'elle entreprend, sollicite sa collaboration.

Tout petit, l'enfant est nourri dans un relax, puis dans une chaise haute, adaptable à l'enfant (position relax à la position la plus assise).

L'adaptation de la chaise à l'enfant, nous permet d'être plus disponibles et sereines vis à vis de l'enfant.

Chez les « moyens »

Lorsqu'il passe dans la section des moyens, l'enfant est nourri dans une chaise haute et quand il sait marcher, nous lui proposons de passer à table, assis sur une petite chaise.

Comment se déroule le repas ?

- lavage des mains avant de passer à table ;
- nous prenons le temps d'expliquer à l'enfant ce qu'il s'apprête à manger. La texture est adaptée à l'enfant, certains mangeront encore des aliments mixés grossièrement et d'autres les morceaux ;
- la puéricultrice encourage votre enfant s'il montre qu'il a envie d'essayer seul (ex : jeu des 2 cuillères). Au fur et à mesure des repas, l'enfant essaiera de prendre la cuillère dont la puéricultrice se sert pour le nourrir. Elle lui en donnera une qu'il pourra manipuler à son aise. Il aura ainsi l'occasion de participer davantage au repas en essayant de porter sa propre cuillère d'aliments à sa bouche. Petit à petit, il deviendra autonome pour manger ;
- Si un enfant n'a pas très faim, nous ne le forçons pas et lui proposons son assiette un peu plus tard ;
- Le moment du repas permet également, d'introduire certaines habitudes comme : dire « merci », quand l'enfant reçoit son assiette, ranger la tutute et avoir le doudou à proximité.

Chez les « grands »

A ce niveau de développement, certains rituels sont organisés avant le repas :

- Chants ;
- jeu concernant les aliments du menu du jour (cette animation se fait dans le calme afin de préparer les enfants au repas) ;
- changement de section pour aller dans le réfectoire (les jeux ne sont alors pas rangés, les enfants peuvent jouer avec les jeux, une fois le diner terminé dans le réfectoire) ;
- lavage des mains avant de passer à table /chants ;
- mise des bavoirs (les enfants prennent un bavoir disposé sur la table).

Comment se déroule le repas ?

- Les enfants n'ont pas de place déterminée à table, ils peuvent ainsi choisir ceux à côté de qui ils vont manger. Les petites chaises sont disposées comme à la maison, de sorte à créer une certaine vie de groupe.
- Dans la mesure du possible, nous essayons que les enfants goûtent tous les aliments du menu du jour (équivalent d'une bouchée) mais nous ne les forçons jamais à goûter
- Si un enfant n'a pas très faim, nous ne le forçons pas à manger, nous lui proposons son assiette un peu plus tard
- Nous profitons du moment du repas pour leur enseigner certaines habitudes à adopter à table :
 - ✓ dire « merci » quand ils reçoivent leur assiette ;
 - ✓ manger avec la cuillère, les pieds en dessous de la table ;
 - ✓ ne pas crier ;
 - ✓ rester assis durant la prise du repas ;
 - ✓ repas équilibré (viande ou poisson, légumes et féculents + eau) ;
 - ✓ pas de dessert ;
 - ✓ et se laver de nouveau les mains, avant de quitter le réfectoire.

La crèche « Les Marmots », dispose de matériel adéquat :

- Petites cuillères courbées ;
- Vaisselle en plastique colorée (assiettes et verres)
- Petites tables et chaises en bois adaptées à la taille des enfants.

c) Le Goûter

Chez les bébés

- Panade de fruits (de saison dans la mesure du possible) cuits ou crus, à partir de 7 ou 8 mois, du pain est proposé, ainsi qu'un produit laitier et un féculent, en fonction de l'appétit de l'enfant.

Chez les moyens

- Pour les plus petits, le goûter se compose d'une panade de fruits (de saison dans la mesure du possible), et de pain beurré. Pour les plus grands, des fruits sont proposés en morceaux, accompagné de pain beurré et d'un laitage.

Chez les grands

- Un jour par semaine, les enfants ont la possibilité de prendre un bol de soupe avant le repas. Lorsque la récolte a été bonne, la soupe est faite à partir des légumes de notre jardinet.

➤ Les anniversaires

Les anniversaires se fêtent aussi à la crèche. De notre côté, nous adaptons le goûter et fournissons le gâteau et les boissons. Si vous le souhaitez, vous pouvez personnaliser le moment (petits chapeaux, décoration, ...). Nous vous invitons à en discuter avec les puéricultrices de la section.

II. Le change

Si le change est un ensemble de gestes techniques, répétitifs, il n'en est pas moins un moment d'échanges intimes et chaleureux, un moment privilégié personnalisé entre votre bébé et la puéricultrice (échange de regards, paroles, sourires).

Nous considérons le bébé comme une personne à part entière, nous l'avertissons donc quand nous allons le changer. Par la suite, nous faisons équipe avec lui (dialogue, participation du bébé tant que faire se peut dans le déshabillage/l'habillage (ex : enlever sa chaussette, le laisser retirer seul son bas, lui confier la couche propre et lui demander son aide, lui demander de lever la jambe, ...).

Cette collaboration favorise l'autonomie de l'enfant et est pour nous, une forme de respect « on ne fait pas tout à la place du bébé ».

Pour les produits utilisés lors du change, une réflexion a été apportée sur l'utilisation de produits adaptés et non-agressif pour l'enfant.

Lorsque le changement de couche est terminé, la feuille de communication est complétée (selles, température, ...). Cette démarche permet un meilleur échange d'informations avec les parents lors du retour.

III. Acquisition de la propreté

L'apprentissage de la propreté est possible lorsque l'enfant a atteint un certain niveau de développement physiologique et psychologique.

Aussi, nous sommes d'avantage attentives au rythme de l'enfant qu'à son âge.

Dès qu'il manifeste l'envie ou le besoin d'aller sur le pot, nous l'encourageons et le soutenons dans son apprentissage :

- nous présentons le petit pot à l'enfant ;
- nous demandons aux parents, que l'enfant ne porte plus de couche, mais une culotte (veiller à ramener du linge -culotte -pantalons -chaussettes en suffisance de sorte qu'il n'y ait pas de frein à cet apprentissage) ;
- nous utilisons des mots simples et sans ambiguïté (as-tu besoin de faire pipi ?) ;
- nous demandons régulièrement à l'enfant s'il ne doit pas aller sur le petit pot :
 - a) avant et après la sortie extérieure
 - b) avant et après la sieste
 - c) après le goûter
- nous veillons à noter les particularités de chacun pour les respecter pendant l'apprentissage (petit pot en plastique ou petite toilette).

Nous ne prenons aucune initiative sans en parler auparavant aux parents, il nous semble important que l'acquisition de la propreté débute à la maison et soit poursuivie à la crèche.

De même, lors de cette étape du développement, nous insistons sur l'importance du dialogue avec les parents afin d'adopter des attitudes semblables.

Grâce à la feuille de soins, nous pouvons vous informer du suivi et des progrès réalisés par votre enfant tout en respectant son rythme et sans obligation de résultat.

IV. Sommeil

Vu les besoins individuels variés et les circonstances (maladie, âge, qualité du sommeil lors de la nuit précédente, ...), nous nous référons aux observations, au portrait de l'enfant, à la feuille de communication, et au dialogue avec les parents pour respecter le rythme du sommeil de chaque enfant.

Pour plus de facilité, vous pouvez nous laisser une tétine à la crèche.

Grâce au portrait, nous savons comment chaque enfant trouve le sommeil, ses habitudes, ses signes de fatigue.....

Lorsqu'un enfant est mis au lit, il y est préparé :

Voici nos rituels :

- exprimer à l'enfant que c'est l'heure de la sieste ;
- lire une histoire (si l'enfant est fatigué nous le mettons directement au lit dans la section des « Moyens » et des « Grands » - avant la sieste de l'après-midi) ;
- le mettre à l'aise, retirer le pantalon, chaque enfant dort dans une gigoteuse adaptée à la saison (sac de couchage fourni par la crèche) ;
- le changer - s'il apprend à être propre, lui proposer le petit pot ;
- prendre le doudou* et la tétine.

* Le doudou est un objet de transition pour l'enfant, il lui permet d'être rassuré. Cependant, concernant la sécurité, nous demandons aux parents d'être vigilants quant à la taille du doudou (couverture, foulard,...), car s'il est trop grand il peut entraver la respiration de l'enfant. Dans le même registre, le port des attaches tétines sont interdits.

Ces rituels se réalisent dans le calme.

Les enfants dorment toujours dans le même lit. Ils ont leurs propres draps et sac de couchage. Certains enfants, inscrits à la crèche à temps partiel, utilisent le même lit à tour de rôle. Dans ce cas, les draps sont changés à chaque fois qu'un nouvel enfant utilise le lit.

Un espace repos permanent, est également prévu dans la section pour l'enfant, qui ressent le besoin de se reposer en dehors de la sieste. Des couchettes peuvent être disposées dans l'espace calme (Moyens et Grands). Pour les bébés, quelques berceaux sont également laissés dans l'espace de vie, afin que l'enfant puisse se sentir rassurer.

Si un enfant n'est pas apaisé au moment d'aller faire sa sieste, nous essayons de le calmer en :

- le berçant ;
- lui parlant doucement ;
- lui chantant une chanson, mettre une musique douce ;
- La sieste des bébés est surveillée.

V. Les activités pédagogiques et d'éveil

« L'enfant joue sa vie. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue...Le jeu est le moteur de l'enfant et le plaisir est le moteur de son jeu ».

Jean Epstein

L'importance du jeu n'est plus à démontrer, c'est une activité indispensable au développement physique et psychique de l'enfant. Par le jeu, il s'explore et explore le monde.

Même si nous accordons une grande importance à leur laisser du temps pour jouer librement, nous proposons régulièrement aux enfants des activités utiles à leur évolution.

A différents moments et toujours selon le rythme, l'envie et l'évolution de chaque enfant, nous leur proposons des activités adaptées. En effet, avec l'aide de la « Maison de la Parentalité », nous avons mis en place un listing d'activités à proposer selon l'âge, et les acquisitions des enfants. Cela va de la découverte des différentes textures, aux jeux d'encastrement, la psychomotricité en passant par la musique, la lecture d'histoires, la piscine à balles et bien d'autres ...

a) Jeux libres

Section des « bébés »

Les plus petits sont couchés sur le dos, sur les tapis ou le sol. Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles postures en toute sécurité et à leur rythme (se retourner, ramper, se mettre à quatre pattes, ...). La position sur le ventre, rend votre enfant plus vulnérable et est déconseillée.

Des objets légers, colorés, de textures différentes sont placés autour d'eux de manière accessible pour qu'ils puissent les agripper, les soulever, les manipuler et les porter à la bouche. Des mobiles, miroirs sont également mis à disposition des enfants.

Section des « moyens »

Différents « espaces jeux » sont aménagés dans la section :

- espace dînette
- espace déguisement- miroirs
- espace « doux » - cabane
- espace poupées
- espace voitures

Section des « grands »

Les enfants jouent, se déplacent, entre différents espaces tels que:

- espace doux ;
- espace déguisement- miroirs ;
- table d'activités avec jeux d'emboîtement ;
- espace dînette ;
- espace poupées ;
- espace balles ;
- espace voitures ;
- espace livres.

Ces espaces sont permanents, cela veut dire que, les enfants peuvent passer d'un espace à l'autre, au gré de leurs envies. Nous sommes attentives à leurs initiatives, et à l'écoute de leurs demandes. Cependant, nous n'intervenons que si nécessaire, autrement dit, pour relancer l'activité.

Cette attitude permet aux enfants de trouver seuls le fonctionnement d'un jeu, de jouer à leur rythme et par eux-mêmes, de développer l'imagination et la créativité. Ils ont également la possibilité de régler eux-mêmes leurs conflits.

Pendant les jeux libres

Nous réaménageons le matériel disposé, en fonction des projets que se donnent les enfants. Nous ajoutons éventuellement l'un ou l'autre objet, qui peut relancer l'activité des enfants, tout en respectant leurs intentions.

A la fin des jeux libres

Nous sollicitons la participation des enfants en leur montrant l'exemple. Les enfants peuvent aider à ranger les jouets mais nous ne l'attendons pas.

Nous veillons à ce que les jeux soient à la même place, afin que les enfants puissent les retrouver facilement. Ces espaces de jeux restent à disposition des enfants tout le temps qu'ils sont à la crèche.

L'espace de psychomotricité

Le préfabriqué dans le jardin, est dédié à une salle de psychomotricité. Son rôle est **d'accompagner les enfants dans leur développement global**, mais aussi le personnel, pour une meilleure prise en charge de chaque enfant, dans le respect du développement de chaque enfant.

Espace jardin

Nous avons la chance de bénéficier d'un jardin totalement clôturé. Nous pensons, qu'il est un outil essentiel pour éduquer les enfants aux différents temps de vie, (les saisons, les fleuraisons, les légumes etc.), un lieu d'apprentissage de gestes éco-citoyen et un support d'animations pédagogiques.

b) Activités « proposées » :

Nous nous organisons pour proposer régulièrement une activité différente chaque matin, adaptée au niveau de développement des enfants présents. Nous veillons à solliciter les 5 sens des enfants (pour les plus grands) via :

- ✓ le bricolage
- ✓ la peinture
- ✓ les activités culinaires
- ✓ la psychomotricité
- ✓ les puzzles
- ✓ la musique
- ✓ les contes
- ✓ le brossage des dents (pour les plus grands)
- ✓ le yoga (pour les plus grands)
- ✓ les jeux de société (pour les plus grands)
- ✓ la relaxation

Certaines activités peuvent être envisagées en fonction de certains thèmes : fête des mères, fête des pères, Noël, Pâques, grandes vacances,

L'enfant choisit s'il veut participer ou non à l'activité, s'il ne veut pas, il peut jouer avec d'autres jouets.

Au travers de ces activités, nous pouvons observer les réactions des enfants, cerner leur besoin d'être encouragés ou leur désir de faire « tout, tout seul », percevoir leurs intérêts et leurs préférences.

3. Points divers

I. Les 3 milieux d'accueil.

Nous organisons des activités communes avec la M.C.A.E. le « Nid d'Anges », et la crèche l'« Agache ».

Cette collaboration permet à l'ensemble des acteurs des milieux d'accueil, en ce compris les enfants, de se rencontrer et d'échanger.

A titre d'exemple :

▪ **Initiation au théâtre**

- Chaque année, nous organisons une rencontre pour les 3 maisons d'accueil lors de laquelle une compagnie de théâtre vient nous jouer une pièce accessible pour les enfants.

II. Rencontres parentales

Pour consolider la relation de confiance que nous entretenons avec les parents, nous organisons régulièrement des moments de rencontre sous forme de festivités.

A titre d'exemples :

- *Saint-Nicolas*
- *Pâques ou fête de Printemps*
- *Réunions éducatives de la Maison de la Parentalité*

III. Sortie annuelle à la ferme :

Chaque année, en juin, nous organisons pour les enfants de la section des grands et avec l'accord des parents, une matinée à la ferme. La ferme se trouvant dans la région, nous utilisons les camionnettes de l'accueil extra-scolaire « La Ré-Cré », afin de transporter les enfants en toute sécurité dans leur propre siège auto. C'est parfois l'occasion pour certains, de découvrir les différents animaux de la ferme, de les nourrir et goûtent aux produits de la ferme.

IV. Entré à l'école maternelle

Afin de ne pas mettre un trop grand écart entre le fonctionnement de la crèche « Les Marmots », nous invitons les parents à aller à la nouvelle école et de procéder à des périodes de familiarisation avec l'enfant.

V. Santé

Tout enfant inscrit est suivi régulièrement par le médecin du milieu d'accueil (Dr Dervaux) et notre infirmière Sophie Foulon.

Ce suivi concerne la santé globale de l'enfant et les relations entre sa santé et la vie dans le milieu d'accueil. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre règlement d'ordre intérieur. Voir le tableau des évictions en annexes.

VI. Marche à suivre en cas d'accidents (blessure, chute, ...)

→ Si urgent :

Si le médecin traitant n'est pas disponible, nous appelons le médecin ONE du milieu d'accueil, le Dr Dervaux.

Nous prévenons notre coordinatrice ONE, Mme Roos (065/39.96.60) et complétons une déclaration d'accident.

→ Si pas urgent :

Nous téléphonons aux parents de l'enfant concerné.

Soit ceux-ci décident de se rendre eux-mêmes avec l'enfant chez leur médecin traitant ou selon la gravité des faits, directement à l'hôpital. Soit, ils demandent d'appeler leur médecin traitant à la crèche.

VII. Formations continues-réunions d'équipe

- L'ONE précise dans son code de qualité, l'importance de la formation continue du personnel. Nous organisons des formations pour l'équipe dispensée soit par la cheffe d'équipe soit par un intervenant extérieur lors d'une journée pédagogique. Cette démarche permet non seulement d'approfondir, de réactualiser et de compléter les connaissances acquises mais aussi de réfléchir sur notre pratique et d'aller plus loin dans l'élaboration de notre projet pédagogique. En bref, les formations continues favorisent une amélioration de la qualité d'accueil.
- Dans la même optique, des réunions de section et d'équipe sont régulièrement organisées. Elles permettent de discuter des pratiques d'accueil, de l'évolution des enfants, des difficultés rencontrées. Elles sont organisées en soirée pour les réunions d'équipe et pendant la sieste pour les réunions de sections.
- En complément de ces réunions, chaque puéricultrice a un projet personnel professionnel qu'elle peut développer avec l'aide de l'assistante sociale / infirmière afin de proposer encore plus de possibilités de découverte aux enfants.

Exemple de projet : jardinet des Lutins, Apprenons de nouveaux mots avec Polo le lapin, recherche d'activités adaptées aux tout petits.

- Depuis avril 2014, nous organisons également des journées pédagogiques communes aux trois structures d'accueil communales. Avec la participation de la Maison de la Parentalité, nous organisons des ateliers de partage, de réflexion et d'échange autour de thèmes choisis par les équipes. Ces journées nous permettent de réunir le personnel de la petite enfance et de discuter de notre pratique mais également de la remettre en question. Cette expérience concluante se poursuit annuellement.

VIII. Marche à suivre en cas d'accidents (blessure, chute, ...)

→ Si urgent :

Si le médecin traitant n'est pas disponible, nous appelons le médecin ONE du milieu d'accueil, le Dr Dervaux.

Nous prévenons notre coordinatrice ONE, Mme Roos (065/39.96.60) et complétons une déclaration d'accident.

→ Si pas urgent :

Nous téléphonons aux parents de l'enfant concerné.

Soit ceux-ci décident de se rendre eux-mêmes avec l'enfant chez leur médecin traitant ou selon la gravité des faits, directement à l'hôpital. Soit, ils demandent d'appeler leur médecin traitant à la crèche.

IX. Stagiaire

Nous accueillons régulièrement des stagiaires de l'I.E.S.P.P. (Institut d'Enseignement Provincial Paramédical), de l'école Saint-Charles de Péruwelz et de la Promotion Sociale de Péruwelz (section auxiliaire de l'enfance).

Lors de leur 1^{er} jour de stage, elles sont invitées à prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique et à observer les enfants et le fonctionnement de la structure.

Ensuite, elles peuvent participer pleinement à la vie de la crèche (donner un repas, ...).

X. Site internet de la ville de Péruwelz

<http://www.peruwelz.be>

➤ *Administration -> Services communaux -> crèches*

Ce site présente notre équipe et notre projet de manière ludique et illustrée.

Conclusion

Ce projet est le fruit d'une réflexion de toute l'équipe.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, il place le bien être et le développement physique, psychique et social de l'enfant au centre de son organisation.

Il est clair qu'il évoluera au fur et à mesure des expériences, des formations continues, ...

Nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Pour terminer, nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions vivement de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de notre projet.

L'équipe des « Marmots »

Retravaillé en janvier 2019.